

La population du Pays de Saint-Malo

Une population majoritairement littorale

La répartition de la population n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire : la commune de Saint-Malo en concentre 33 %, et l'agglomération dinardaise plus de 14 %. Le pays compte aussi deux agglomérations dans son espace intérieur, Combourg et Dol-de-Bretagne, qui regroupent chacune moins de 5 000 habitants. La densité de population dépasse la moyenne régionale du fait de son niveau élevé au nord du pays. Avec l'attrait de son littoral, le pays de Saint-Malo affiche la part la plus importante de résidences secondaires des pays bretons. Elles représentent en moyenne 22 % des logements, mais cette proportion dépasse 50 % sur les communes de Saint-Lunaire et Saint-Briac-sur-Mer.

Plus d'arrivées que de départs

Le Pays a donc été attractif au cours de la dernière décennie, avec un excédent migratoire de 6 000 personnes. Le solde migratoire des familles d'actifs, et surtout des retraités, est positif. Par contre, les jeunes de 20 à 30 ans ont été plus nombreux à quitter le Pays, essentiellement pour rechercher leur premier emploi ou poursuivre des études supérieures, qu'à venir s'y installer.

Comme ailleurs, la population du Pays de Saint-Malo vieillit. Entre 1990 et 1999, le nombre de jeunes de moins de 20 ans a diminué de 1 900 personnes, tandis que celui des 60 ans et plus a progressé de 4 500. Par suite, la part des plus de 60 ans s'est accrue de près de deux points pour dépasser le quart de la population (26,6 %) en 1999, tandis que celle des moins de 20 ans a baissé pour atteindre 24,1 %.

Pour la première fois, il y a plus de personnes âgées que de jeunes dans le Pays, constat qui se retrouve d'ailleurs dans trois départements bretons sur quatre : Morbihan, Finistère et Côtes-d'Armor.

Premier facteur d'installation : la mobilité professionnelle

Entre 1990 et 1999, la population a augmenté de 6 700 personnes, pour atteindre 149 000 habitants en 1999. Cette croissance est presque exclusivement due aux migrations définitives : 30 000 personnes se sont installées dans le Pays entre 1990 et 1999, tandis que 24 000 en partaient. Les nouveaux arrivants représentent 20,6 % de la population totale, ce qui correspond à la moyenne régionale des autres pays bretons. Parmi eux, la part des retraités est supérieure à celle observée dans les autres pays. Ils représentent près de 15 % des migrants. Cependant, comme ailleurs, plus de 45 % des nouveaux arrivants sont actifs (avec emploi ou au chômage).

Ces actifs se sont installés avec leur famille (conjoint et enfants), de sorte que près de 85 % des arrivées sont liées à une mobilité professionnelle.

71 % d'emplois dans le tertiaire

Au cours de la dernière décennie, 3 600 emplois nets ont été créés dans le Pays de Saint-Malo, ce qui porte le nombre d'emplois à près de 50 000 en 1999. Le Pays a connu un rythme de croissance du marché du travail soutenu, égal à la moyenne régionale. Les créations d'activités se rapportent au secteur tertiaire, tandis que l'agriculture et le bâtiment perdent des effectifs. La forte tertiarisation de l'activité économique du Pays s'est donc renforcée sur la décennie. En 1999, le tertiaire fournit plus de 71 % des emplois, c'est 3 points de plus que la moyenne régionale. En contrepartie, l'industrie est moins présente : 14 % des emplois en 1999, contre 18 % au niveau de la Bretagne.

L'étude réalisée par **l'INSEE BRETAGNE** sur le Pays de Saint-Malo, est accessible sur le site du Conseil Régional : [http : www.region-bretagne.fr/french/territoire/pays/pays_01.htm](http://www.region-bretagne.fr/french/territoire/pays/pays_01.htm)